

N° 38759

Le 20 février 2020

February 20, 2020

ENTRE :

BETWEEN:

Ville de Montréal

Ville de Montréal

Demanderesse

Applicant

- et -

- and -

Litwin Boyadjian inc., ès qualité de syndic à
la faillite de Société de vélo en libre-service

Litwin Boyadjian inc., in its capacity as
trustee in bankruptcy of Public Bike System
Company

Intimée

Respondent

JUGEMENT

JUDGMENT

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro 500-09-026764-175, 2019 QCCA 794, daté du 7 mai 2019, est rejetée avec dépens. La demande d'autorisation d'appel incident est rejetée. Comme la demande d'autorisation d'appel est rejetée, il n'est pas nécessaire d'examiner la requête pour permission d'intervenir de l'Union des municipalités du Québec et la requête visant à

The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Montréal), Number 500-09-026764-175, 2019 QCCA 794, dated May 7, 2019, is dismissed with costs. The application for leave to cross-appeal is dismissed. Since the application for leave to appeal is dismissed, it is not necessary to consider the motion for leave to intervene by Union des municipalités du Québec and the motion for a stay of

obtenir un sursis d'exécution.

execution.

Le juge Kasirer n'a pas participé au jugement.

Kasirer J. took no part in the judgment.

J.C.S.C.
J.S.C.C.